

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lyon, le 29/08/2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LYON

184, rue Duguesclin
69433 LYON Cedex 03
Téléphone : 04.78.14.10.10
Télécopie : 04.78.14.10.65
Adresse courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
Greffes ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

E17000208 / 69

Monsieur Charles CHRISTOPHE
250, rue Guillaume de Varey
69380 BELMONT D'AZERGUES

(Handwritten signature: ecc2)

Dossier n° : E17000208 / 69
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Messimy concernant le projet d'extension des établissements BOIRON situés Parc d'Activités Economiques des Lats à Messimy

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal vous a désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En application de l'article R. 123-5 du code de l'environnement, je vous remercie de me faire parvenir, par retour de courrier, la déclaration sur l'honneur ci-jointe dûment complétée et signée, dans l'hypothèse où l'original n'a pas encore été transmis au président du tribunal administratif.

Je vous rappelle qu'en application des dispositions de l'article R. 123-19 du code de l'environnement, le commissaire enquêteur transmet à l'autorité organisatrice l'exemplaire du dossier de l'enquête accompagné du ou des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif, dans les délais légalement définis par l'article L. 123-15.

Afin de permettre le règlement futur de vos indemnités et le versement des cotisations et contributions sociales, vous voudrez bien adresser au tribunal, à l'issue de l'enquête publique, votre état de frais dûment complété accompagné des justificatifs ainsi que l'original d'un RIB ou RIP et votre numéro de sécurité sociale.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

(Handwritten signature: Mohamed SACI)
Mohamed SACI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON

30/08/2017

N° E17000208 /69

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 14/08/2017, la lettre par laquelle M. le Préfet du Rhône demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Messimy concernant le projet d'extension des établissements BOIRON situés Parc d'Activités Economiques des Lats à Messimy.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Charles CHRISTOPHE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Préfet du Rhône et à Monsieur Charles CHRISTOPHE.

Fait à Lyon, le 30/08/2017

Le Premier vice-président,

Guillaume MULSANT